



Echanges commerciaux entre la France et l'Afrique du Sud en 2020

Très logiquement, dans le contexte d'une crise sans précédent, le commerce entre la France et l'Afrique du Sud a diminué de 29% en 2020, pour atteindre 2,2 Mds EUR. Le commerce bilatéral a été plus affecté que la moyenne de nos échanges avec le reste du monde et le reste du continent africain : (i) forte baisse de nos exportations de matériels aéronautiques, de machines-outils pour les industries extractives et de vins et spiritueux – que n'ont pas contrebalancé les bonnes performances du secteur pharmaceutique ; (ii) forte baisse de nos importations d'automobiles, de métaux bruts ou transformés – que n'ont pas contrebalancé nos achats de produits agricoles. L'excédent commercial qu'enregistre structurellement la France vis-à-vis de l'Afrique du Sud a augmenté de plus de 40% en 2020, atteignant près de 455 MEUR, loin toutefois du 1,4 Md EUR affiché au début des années 2010. L'Afrique du Sud demeure un partenaire secondaire au niveau global, mais très significatif à l'échelle de l'Afrique subsaharienne (premier client et troisième fournisseur).

Les exportations françaises en net recul en 2020, après les bonnes performances enregistrées l'année précédente

Les exportations françaises à destination de l'Afrique du Sud ont diminué de 22% en 2020, pour atteindre 1,3 Md EUR, après avoir progressé de 7% en 2019 – à noter que, sur la période, les exportations totales de la France n'ont diminué « que » de 16% et les exportations vers le continent africain de 14%. La crise du Covid-19 a eu un impact particulièrement marqué sur les exportations de « matériels de transport » (-62% pour atteindre 110 MEUR et une contribution négative de 10,7 point), plus particulièrement sur les ventes d'aéronefs et d'engins spatiaux (-68%) ainsi que sur les ventes d'automobiles (-82% – voitures de tourisme, véhicules conçus pour le transport de passagers et dans une moindre mesure pièces détachées). Les autres postes principaux contributeurs à la baisse des exportations sont les « machines industrielles et machines diverses » (-23%, soit une contribution négative de 2,9 points pour atteindre 168 MEUR – dont les machines utilisées dans le secteur minier), les « produits chimiques, parfums et cosmétique » (-12%, soit une contribution négative de 2,2 points, pour atteindre 283 MEUR – produits de beauté et intrants pour l'industrie pétrochimique) et les « produits des industries agroalimentaires » (-16%, soit une contribution négative de 1,6 point, pour atteindre 143 MEUR - Champagne et Cognac) et – mais pour des raisons différentes. Pour le premier du fait de la chute des investissements dans un environnement difficile et incertain, pour le second du fait de la baisse de la consommation (fermeture des commerces non-essentiels dans les deux premiers mois du confinement et perte de pouvoir d'achat) et le troisième de l'interdiction de la vente d'alcool prononcée pendant les confinements, mais aussi la fermeture des bars et des restaurants. A l'inverse, les « produits pharmaceutiques » enregistrent de bonnes performances (+5%, soit une contribution positive de 0,7 points, pour atteindre 224 MEUR – vente de vaccins).

Pour ce qui concerne la structure de nos exportations, les « produits chimiques, cosmétiques et parfums » se positionnent, comme en 2019, à la première place, avec une part en légère augmentation par rapport à la moyenne des cinq dernières années (2015-2019) : de 19% à 22% du total de nos exportations. Au second rang, on retrouve les « produits pharmaceutiques » dont la part est passée de 14% en moyenne sur les cinq dernières années à 17% l'an passé. Viennent ensuite les « machines industrielles et agricoles » puis les « produits de l'industrie agroalimentaire », dont le poids est resté relativement stable au cours des dernières années : respectivement 13% et 11%. Enfin,

le poste « matériel de transport » a été particulièrement affecté par la mise à l'arrêt du transport aérien (aggravée par la procédure de faillite de *South African Airways*) et par les difficultés du secteur automobiles : passant de la deuxième à la cinquième place, comptant pour 8% des exportations en 2020, contre le double en moyenne entre 2015 et 2019.

In fine, l'Afrique du Sud est un débouché secondaire pour la France, ne représentant que 0,3% de nos exportations totales en 2020. Si l'on a observé un rebond en 2019, le marché sud-africain est de moins en moins important pour les produits français depuis le début des années 2010, reflétant notamment les difficultés économiques rencontrées par le pays (baisse de l'investissement et de la consommation, fort ralentissement des opportunités liées aux grands contrats). Toutefois, l'Afrique du Sud demeure en 2020 la première destination des exportations françaises en Afrique subsaharienne (15%), devant la Côte d'Ivoire (13%) et le Sénégal (9%). Enfin, la France se positionne comme le 11^{ième} fournisseur de l'Afrique du Sud (2,3% de part de marché), le 4^{ième} au niveau européen (derrière l'Allemagne, l'Italie et le Royaume Uni – avec respectivement 9,1%, 2,6% et 2,5% de part de marché).

La crise sanitaire met un coup d'arrêt à la progression des importations françaises

Les importations de la France en provenance d'Afrique du Sud ont diminué dans des proportions beaucoup plus importantes que nos exportations en 2020 (-37%), pour atteindre 861 MEUR – et après quatre années consécutives d'augmentation. Sur le plan sectoriel, cette évolution s'explique principalement par le recul des achats de « matériel de transport » (-62%, soit une contribution négative de 20 points, pour atteindre 117 MEUR – automobiles en particulier). On a aussi observé la baisse de nos importations de « produits des industries extractives » (-50% et -8 points, pour atteindre 111 MEUR) – notamment des métaux bruts et de houille. A noter également l'effondrement du poste « autres produits manufacturés divers » (-87% et -9 points, pour atteindre 18 MEUR) – articles de joaillerie et bijouterie (-94% et -7 points). A l'inverse, les « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'agriculture » enregistrent une progression significative sur l'année (+16% et contribution positive de 2 points, pour atteindre 161 MEUR – portée par les ventes d'agrumes).

Malgré une baisse substantielle en valeur, la structure de nos importations reste dominée par le poste « matériels de transport » (37% du total des importations en 2020 contre 38% en moyenne au cours des cinq années précédentes). Les bonnes performances agricoles permettent au « produits agricoles, sylvicole, de la pêche et de l'aquaculture » de progresser de la quatrième à la seconde place (19% en 2020 contre 13% en moyenne sur 2015-2019). A l'inverse, la part des importations de produits miniers se contracte (de 16% en moyenne à 13% en 2020).

En 2020, l'Afrique du Sud rétrograde ainsi de la 49^{ième} à la 54^{ième} place des fournisseurs de la France, avec une part de marché minimale (0,2%). Parmi les pays d'Afrique subsaharienne, l'Afrique du Sud est toutefois un fournisseur relativement important de la France (13% du total de la région), bien que le pays soit rétrogradé du second au troisième rang, désormais derrière la Côte d'Ivoire (13%) et le Nigéria (27% – avec des importations composées presque exclusivement de produits pétroliers).

L'excédent commercial de la France vis-à-vis de l'Afrique du Sud se renforce

Compte tenu des multiples impacts de la crise sur le commerce bilatéral (chute des importations nettement plus marquée que celle des exportations – à l'inverse du mouvement observé pour le commerce sud-africain dans son ensemble), l'excédent commercial (structurelle) qu'enregistre la France vis-à-vis de l'Afrique du Sud a augmenté de plus de 40% en 2020, atteignant 454 MEUR. Après avoir atteint un point bas en 2018 (205 MEUR), suite à une dégradation presque continue depuis le début de la décennie, notre solde commercial confirme, en cette année de crise, les bons résultats enregistrés en 2019 (excédent en augmentation de 56%). A noter toutefois que ces niveaux demeurent bien inférieurs à l'excédent enregistré au début de la décennie (1,4 Md EUR en 2011).